



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D00601710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire : Mme Carine MICHEL

Absents : Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote : Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 14 - Subventions pour des séjours scolaires

Délibération n° 2020/006017

Subventions pour des séjours scolaires

Rapporteur : Mme CAULET, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n° 4	04/02/2020 (voie électronique)	Favorable unanime

Certaines écoles bisontines organisent des séjours scolaires. Pour favoriser l'organisation de ces projets, le Conseil Municipal du 14 novembre 2019 a voté un nouveau règlement de financement. Ce dernier a fixé les principes de financement suivants :

- 250 € par jour et par classe,
- ou 125 € par jour et par classe dédoublée ou spécifique,
- doublement de la subvention dans les écoles des quartiers prioritaires Politique de la Ville au vu des difficultés à réunir les participations financières des familles.

La première commission d'instruction s'est réunie le 21 janvier 2020. Elle a examiné 8 projets :

- Ecole Bourgogne, séjour de 4 jours à Rochejean pour 3 classes dédoublées de CE1,
- Ecole Granvelle, séjour de 5 jours à Orchamps-Vennes pour 2 classes de CP, CE1,
- Ecole Jean de La Bruyère, 2 projets :
 - Séjour de 3 jours à Rochejean d'une classe de CE1/CE2 et de la classe externalisée (CLEX),
 - Séjour de 3 jours à Paris d'une classe de CM1/CM2,
- Ecole Champagne, séjour de 5 jours à Chaux-les-Crotenay de 2 classes de CM1, CM2,
- Ecole Ile de France, séjour de 3 jours à Orchamps-Vennes de 5 classes de CM1, CM2,
- Ecole Butte, séjour de 2 jours à Champlitte d'une classe de CM1 et des enfants scolarisés en Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS),
- Ecole Jules Ferry, séjour de 3 jours à Marnay pour 3 classes de CM1, CM2.

Au vu de l'intérêt des projets, les subventions proposées, en application des critères du règlement, sont les suivantes :

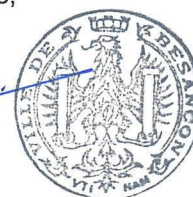
Ecoles	Montant proposé
Bourgogne élémentaire	3 000 €
Granvelle élémentaire	2 500 €
La Bruyère primaire	1 125 €
La Bruyère primaire	750 €
Champagne élémentaire	5 000 €
Ile De France élémentaire	7 500 €
Butte élémentaire	750 €
Ferry élémentaire	2 250 €
Total	22 875 €

La dépense totale est à prélever sur la ligne 65.255.6574.21100 et les subventions seront versées aux coopératives scolaires des écoles concernées après le vote du Conseil Municipal.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution des subventions à destination de 8 projets d'école pour séjours scolaires.

Mmes POISSENOT, ROCHDI, MM. SCHAUSS, POUJET et DAHOUI, élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5